

LE CONSEIL MUNICIPAL DU Jeudi 3 février 2022

« Compte rendu succinct de la séance »

ETAIENT PRESENTS :

LISTE « BOUSSY NOTRE COMMUN-E »

Messieurs COLAS, LOUIS, CEAUX, MILTON, LANDEL, MASSIMI, LARDEREAU, DESIRLISTE, CHAUVET, BRAHIM, GHEDDOUCHE, RABARDEL
Mesdames COTTE, BENALLAL, WINKOPP, ADAMIC, FALGUEYRAC, LINTINGRE, PAILLET, DAVID

LISTE " BOUSSY À ... VENIR "

Madame BERTRAND

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :

LISTE « BOUSSY NOTRE COMMUN-E »

Madame COQUANT à Monsieur COLAS, Monsieur LOGRONO à Monsieur CEAUX, Madame AKRÉ à Monsieur DESIRLISTE, Madame GOBERT à Madame BENALLAL, Madame CHOUYA à Monsieur GHEDDOUCHE, Monsieur CRISÉO à Monsieur LOUIS

LISTE " BOUSSY À ... VENIR "

Monsieur GARAY à Madame BERTRAND

NON INSCRIT

ABSENTS EXCUSES :

LISTE « BOUSSY NOTRE COMMUN-E »

Madame FARGUES

SECRETAIRE DE SEANCE : Stéphanie PAILLET

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 2 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

Le compte-rendu des décisions prises par le Maire depuis le Conseil Municipal du 2 décembre 2021 dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales n'appelle pas d'observation.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

AUTORISE à l'unanimité le Maire à solliciter une demande de subvention de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local - DSIL 2022

AUTORISE à l'unanimité le Maire à solliciter une demande de subvention de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux - DETR 2022

FIXE par 23 voix pour (Messieurs GARAY, LARDEREAU et Mesdames WINKOPP, BENALLAL et LINTINGRE ne participant pas au vote du fait de leur engagement dans des associations bénéficiaires d'une subvention communale) les montants des subventions aux associations pour 2022

ACCEPTTE à l'unanimité le don de tableaux effectué par les ayants-droits de Jacques Chamaillard

DONNE à l'unanimité un avis favorable du Conseil municipal sur le pacte de gouvernance adopté par la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine

MODIFIE à l'unanimité le Tableau des effectifs

Fait à Boussy-Saint-Antoine, le 3/02/2022


Le Maire,
Romain COLAS

The image shows a circular official seal of the Municipality of Boussy-Saint-Antoine. The seal contains the text 'MAIRIE DE BOUSSY-SANTANTOINE' around the perimeter and a central emblem. A handwritten signature in black ink is written over the seal. Below the seal, the text 'Le Maire,' and 'Romain COLAS' is printed.